

Direction générale adjointe
Territoires

Direction
de l'ingénierie et de
l'accompagnement des
territoires

Service Ingénierie territoriale

Affaire suivie par
Laurence DESWARTE
Tél : 02.41.81.42.60
l.deswarte@maine-et-loire.fr

Références
2017 – LD/CaMa



Angers, le 20 NOV. 2017

Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Président
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
SAUMUR VAL DE LOIRE
11 rue du Maréchal Leclerc
CS 54030
49408 SAUMUR CEDEX

Objet : Projet de modification ordinaire n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune de Distré

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 13 octobre 2017, vous me transmettez, pour avis, le projet de modification ordinaire n°2 du PLU de la commune de Distré.

Ce projet vise notamment à permettre d'accroître la hauteur possible des constructions sur une partie de la zone d'activité.

L'analyse de ce dossier n'appelle pas de remarque particulière ; j'émet donc un avis favorable au nom du Département de Maine-et-Loire au projet de modification du Plan local d'urbanisme tel qu'il m'a été présenté.

La Direction de l'ingénierie et de l'accompagnement des territoires se tient à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
le vice-président délégué aux territoires



Gilles GRIMAUD